

# Comment les personnes ayant une incapacité occupent-elles leur temps?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 2 décembre 2022

---

Pour souligner la Journée internationale des personnes handicapées, Statistique Canada diffuse deux produits.

Le premier produit est un feuillet d'information intitulé « [L'emploi du temps des personnes ayant une incapacité au Canada](#) » qui examine le temps que les personnes ayant une incapacité consacrent au quotidien à certaines activités. Cette analyse de l'emploi du temps donne un aperçu des expériences des personnes ayant une incapacité, surtout en ce qui a trait à leurs perceptions du temps. Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'avoir des perceptions négatives du temps et des niveaux élevés de stress. Les données de cette analyse sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) – L'emploi du temps menée en 2015, qui inclut les questions d'identification des incapacités (QII). Pour plus de renseignements sur le QII, voir [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités \(QII\)](#).

Le deuxième produit est une infographie intitulée « [Mesurer l'incapacité au Canada](#) » publiée par le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion. Cette infographie fournit des renseignements brefs et faciles à comprendre sur les concepts et les termes utilisés dans l'analyse des données sur l'incapacité.

## Le temps consacré à des activités de travail rémunéré et non rémunéré fait écho aux constatations concernant la population générale

Des recherches antérieures fondées sur les données de l'ESG de 2015, [Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs](#), portant sur l'emploi du temps révèlent que les femmes ont consacré plus de temps à effectuer du travail non rémunéré, alors que les hommes ont consacré plus de temps au travail rémunéré. Les constatations pour les personnes ayant une incapacité démontrent des tendances semblables. Parmi les personnes qui ont déclaré effectuer un travail non rémunéré, les femmes ayant une incapacité ont consacré plus de temps par jour à faire ces activités, comparativement aux hommes ayant une incapacité (4,0 heures par rapport à 3,1 heures). Le travail non rémunéré comprend des activités comme accomplir des tâches ménagères ou des travaux d'entretien, s'occuper d'enfants ou d'autres adultes, et magasiner pour des biens et des services. En revanche, parmi les personnes qui ont déclaré effectuer un travail rémunéré, les hommes ayant une incapacité ont consacré plus de temps à du travail rémunéré par jour (7,9 heures) comparativement aux femmes ayant une incapacité (7,3 heures); cela concorde avec les résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, [Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017](#).

Tant chez les hommes que chez les femmes qui ont effectué un travail non rémunéré, la moyenne de temps passé à exécuter ces activités ne variait pas de manière considérable selon le statut d'incapacité. De même, chez les hommes et les femmes ayant effectué un travail rémunéré, la moyenne de temps consacré à faire ces activités ne variait pas de manière considérable selon le statut d'incapacité. Cela suggère que le genre est susceptible de jouer un plus grand rôle que l'incapacité dans la détermination du temps consacré au travail rémunéré et au travail non rémunéré.

## Les personnes ayant une incapacité ont besoin de plus de temps pour les activités personnelles, comparativement aux personnes sans incapacité

Les activités personnelles — y compris dormir, s'occuper des soins personnels et manger ou boire — sont requises pour maintenir le bien-être général. Les personnes ayant une incapacité ont consacré en moyenne 11,1 heures en un jour donné à ces activités, comparativement à 10,7 heures pour les personnes sans incapacité. De plus, les femmes ayant une incapacité ont consacré plus de temps aux activités personnelles que les femmes sans incapacité (11,2 heures par rapport à 11,0 heures). Il en va de même pour les hommes ayant une incapacité, comparativement aux hommes sans incapacité (10,8 heures par rapport à 10,5 heures). Ces constatations concordent avec les résultats de recherches antérieures qui indiquaient que [le temps additionnel requis pour les activités personnelles peut constituer un fardeau pour les personnes ayant une incapacité](#) (lien en anglais seulement).



## Les personnes ayant une incapacité déclarent ressentir plus de stress que les personnes sans incapacité

Bien que les écarts observés dans le temps passé à effectuer diverses activités entre les personnes avec et sans incapacité soient généralement minimes, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer avoir des perceptions négatives du temps. Près du quart (23,4 %) des personnes ayant une incapacité ont indiqué avoir un niveau élevé de stress, comparativement à 11,9 % des personnes sans incapacité. De plus, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer se sentir constamment stressées, car elles essaient d'accomplir plus de tâches qu'elles ne le peuvent (45,1 % par rapport à 29,4 %), ont l'impression d'être prises au piège dans leur routine quotidienne (42,5 % par rapport à 28,9 %), n'ont pas le temps de s'amuser (34,4 % par rapport à 22,7 %) et sont incapables d'accomplir ce qu'elles avaient prévu de faire pendant la journée (51,8 % par rapport à 36,5 %).

Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes, peu importe le statut d'incapacité, d'avoir des perceptions négatives du temps, ce qui concorde avec les constatations des recherches antérieures, [Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs](#). Cependant, l'incapacité joue aussi un rôle dans ces perceptions, car dans de nombreux cas, les femmes et les hommes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les femmes et les hommes sans incapacité d'indiquer avoir des perceptions négatives du temps. Par exemple, les femmes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les femmes sans incapacité d'affirmer être constamment stressées (48,4 % par rapport à 31,0 %). Il en va de même pour les hommes ayant une incapacité comparativement aux hommes sans incapacité (41,0 % par rapport à 27,8 %).

### Regard vers l'avenir

L'Enquête sur l'emploi du temps (EET) de 2022 en est actuellement à l'étape de la collecte. L'EET de 2022 permettra d'analyser l'emploi du temps selon le type et la sévérité de l'incapacité, à condition qu'il y ait un échantillon de taille adéquate, puisque la version longue des QII a été incluse dans le questionnaire.

#### Note aux lecteurs

*Les résultats de cette étude sont tirés du cycle 29 (2015) de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps. Un journal de 24 heures a permis de recueillir rétrospectivement toutes les activités qu'un répondant a effectuées au cours de la journée désignée, de 4 h le matin à 4 h le lendemain. Toutes les activités ayant duré au moins 10 minutes ont été consignées.*

*Le gouvernement du Canada est déterminé à maintenir une norme d'accessibilité élevée conformément à la Norme sur l'accessibilité des sites Web et à la Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour appareils mobiles. Veuillez communiquer avec nous si vous éprouvez des difficultés à utiliser nos pages Web, les applications ou les applications mobiles axées sur l'appareil, ou si vous désirez obtenir des formats de substitution comme le caractère ordinaire, la langue des signes, le Braille ou un autre format approprié, ou encore un service de relais vidéo ou un service de relais téléphonique.*

#### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4503](#).

Le feuillet d'information « [L'emploi du temps des personnes ayant une incapacité au Canada](#) », qui fait partie de la publication *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada (89-654-X)*, est maintenant accessible.

L'infographie « [Mesurer l'incapacité au Canada](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Infographies (11-627-M)*, est maintenant accessible.

---

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).